

Assistez à la réunion semi-annuelle du Nbfd&EA et supportez le travail de votre association. La prochaine réunion sera à Moncton le 28 octobre 2011.

Formation continue:

Améliorer la communication à la maison funéraire et Améliorer la communication pendant la session d'arrangements.

Deux sessions d'une journée seront offertes:

Le 26 octobre 2011

Le 27 octobre 2011

Moncton, N.-B.

Informations à venir...



Message du Département des Statistiques Vitales

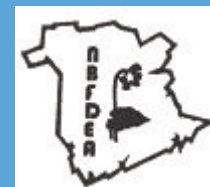
Le Bureau des statistiques de l'état civil de Service Nouveau Brunswick précise qu'il est en train de mettre en place, en collaboration avec l'Association des entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs du Nouveau Brunswick, une solution électronique en ligne pour la soumission de rapports d'avis d'inhumation. L'outil en ligne a été testé au cours de l'été par le personnel du salon funéraire Bishop et sera bientôt prêt pour son déploiement dans toutes les maisons funéraires.

La solution sera d'éliminer le processus manuel visant à remplir et soumettre par la poste les avis d'inhumation hebdomadaires rapportés par chaque maison funéraire. Au lieu, un processus électronique quotidien pour rapporter les avis d'inhumation sera mis en place. Une fois que la maison funéraire sera prête à effectuer les avis d'inhumation électroniquement, le processus actuel de transmettre une copie par télécopieur du dossier de décès partiellement rempli ne sera plus nécessaire. **Ce nouveau processus n'élimine pas le processus actuel ou les responsabilités de la maison funéraire ou de l'entrepreneur de pompes funèbres de s'assurer que le formulaire d'enregistrement de décès (formulaire C-3) ou le formulaire d'enregistrement des mortinaissances (formulaire C-4) soient remplis et soumis comme prévu.**

Au moins une personne par maison funéraire, inscrite à titre d'administrateur client utilisant le système de ges-

tion des identités et des accès (GIA) de Service Nouveau Brunswick, verra au processus d'inscription des avis électroniques d'inhumation. Une fois inscrit, l'administrateur client peut demander que d'autres utilisateurs aient accès à l'avis électronique pour son établissement. En plus de l'administrateur client, l'établissement (c-à-d. la maison funéraire) devra être enregistré à titre de client de Service Nouveau Brunswick. Le processus d'inscription pour le client et l'administrateur de client demande qu'un formulaire d'inscription soit rempli et signé pour chacun. Des renseignements de base seront demandés sur les formulaires, soit le nom de l'entreprise, le type d'entreprise, l'adresse postale, le numéro de téléphone, le numéro de télécopieur et la langue de préférence.

Au cours des prochaines semaines, le Bureau des statistiques de l'état civil de Service Nouveau Brunswick communiquera avec les maisons funéraires afin de fournir des renseignements supplémentaires sur la façon de s'inscrire à la nouvelle solution en ligne d'avis d'inhumation. De plus, l'outil en ligne sera présenté lors de la réunion semestrielle de l'Association des entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs du Nouveau Brunswick, en octobre, à Moncton. Tous les membres sont invités à y assister afin d'avoir un aperçu de la façon dont le nouveau système de rapport fonctionne.



Cette parution

Message du président **P.1**

Éducation **P.2**

Rappels **P.3**

Contacts de l'exécutif **P.4**

Allons de l'avant

Les journées chaudes tirent à leur fin, pendant que nous sommes occupés à gérer les opérations quotidiennes de nos entreprises. Malgré le temps et l'effort que nous investissons dans la maison funéraire, nous trouvons toujours le temps de passer du temps avec nos familles et nos amis, une petite soirée dans la cour arrière après une journée de travail, une journée à la plage ou un petit goûter avec ceux qu'on aime. Avec un horaire d'été chargé au quotidien, votre Association continue quand-même d'aller de l'avant.

Depuis la réunion d'avril, nous avons continué notre bataille avec le Département de la Justice. Nous avons eu une réunion avec le ministre Blais et nos discussions se sont avérées positives. Nous énumérons maintenant nos problèmes et recommandations pour le Département de la Justice et les enverrons directement au Ministre afin de continuer nos discussions. Notre conversation avec elle a été la meilleure à date avec quelqu'un du Département. Nous continuerons à vous informer de notre progrès.

Le comité d'éducation, dirigé par Stephen MacMackin, a fait beaucoup d'efforts afin de souligner le mandat de l'Association quant à l'éducation, communiquer avec la Commission et préparer un mandat à court et long terme pour nos licenciés de la province.

Vous pouvez en lire plus sur vos responsabilités en tant que licencié dans cette parution. Nous allons contacter nos membres pour réserver des sièges pour la session d'éducation continue qui sera offerte à Moncton en octobre. Nous avons hâte de pouvoir vous offrir ces sessions d'éducation, puisque la formation continue et le développement professionnel font partie de mes priorités en tant que président de l'Association.

Les membres sont toujours une priorité de l'exécutif, puisque nous voulons représenter la majorité des licenciés au Nouveau-Brunswick et représenter vos idées et vos inquiétudes aux différents départements gouvernementaux. Rappelez-vous qu'un groupe nombreux et uni porte un message plus fort.

En terminant, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Luc Benoit dans notre équipe, puisqu'il sera chargé d'assister Phil dans notre travail. Il est un grand atout à l'Association. Soyez sécuritaire cet été, profitez du temps en famille et entre amis, et j'ai hâte de vous revoir à Moncton en octobre pour les sessions de formation continue et nos réunions semi-annuelles.

Jim Bishop

Membres de l'Exécutif 2011-2012

Président - Jim Bishop, Fredericton, NB E-mail : jdbishop@nb.aibn.com	506-458-1885
Vice-Président - Rick Scott, Woodstock, NB E-mail: rascott@nbnet.nb.ca	506-328-3179
Directeur - André Valcourt, Edmunston, NB E-mail: andrevalco@hotmail.com	506-235-2140
Directrice - Susan Welton, Chipman, NB E-mail: suzzane@hotmail.com	506- 339-6612
Directeur - Marc Melanson, Moncton, NB E-mail : mmelanson@arbormemorial.com	506-858-9470
Directeur Exécutif - Phil Ells, Jr., Grand Manan, NB E-mail: nbfdandea@nb.aibn.com	506-662-3116
Directeur Exécutif Adjoint - Luc Benoit, Caraquet, NB E-mail: racicot@nb.aibn.com	506-727-3337
Président sortant - Mike Flewelling, Nackawic, NB	506-575-8988

“Des directeurs funéraires et embaumeurs professionnels qui travaillent ensemble pour notre profession.”

Une plus grande force!

Avez-vous du personnel qui est intéressé à rejoindre notre Association ?

Laissez la voix de tous les licenciés être entendue.

Le plus grand nombre de licenciés seront membres de l'Association, plus fort sera notre message au gouvernement!!!

Faites sûr de vérifier le site web de l'Association afin de vérifier si votre information est correcte et mise-à-jour.

Les ententes avec le Développement Social et l'Office du Coroner peuvent être trouvées dans la section 'membres' du site web de l'Association.



FORMATION CONTINUE

VOTRE LICENCE EST-ELLE À JOUR? C'EST VOTRE RESPONSABILITÉ

Formation continue

(Tiré du projet de loi 62 - Loi sur les embaumeurs, les entrepreneurs de pompes funèbres et fournisseurs de services funèbres)

Formation continue

38(1) Tous les entrepreneurs de pompes funèbres ou les embaumeurs doivent suivre des cours de recyclage désignés et approuvés par la Commission; ces cours doivent être désignés comme des unités de formation.

38(2) Chaque titulaire de permis doit assister à trois unités de crédit approuvées par la Commission tous les six ans.

38(3) Le permis d'un entrepreneur de pompes funèbres ou d'un embaumeur qui ne respecte pas cet article de la Loi peut être suspendu.

MISE À JOUR DU COMITÉ D'ÉDUCATION

En décembre 2010, l'exécutif a formé un comité d'éducation qui est constitué de Stephen MacMackin, Scott MacLeod et Yves Frenette. Le comité a fait plusieurs recommandations à l'exécutif afin d'améliorer les opportunités d'éducation continue aux membres de l'Association.

La mission fut ébauchée immédiatement. ***“Améliorer la qualité de la profession en services funéraires au Nouveau-Brunswick en offrant de la formation continue à tous les embaumeurs et directeurs funéraires licenciés”.***

Le comité d'éducation de l'Association travaille avec la Commission et le premier programme d'éducation sera lancé et offert en octobre à tous les embaumeurs et directeurs funéraires licenciés au Nouveau-Brunswick. Notre personnel vous contactera vers la fin août avec l'information pour vous inscrire et nous vous garderons en contact quand arrivera octobre sur les dates de disponibilité, frais et le lieu de la formation. Également, le comité rédige présentement un brouillon pour l'horaire 2012 qui devra être approuvé par la Commission. Le premier cours sera offert uniquement en anglais, mais l'Association reconnaît le besoin d'offrir de la formation en français et travaillera sur ce projet pour 2012.

Plus d'informations vous seront communiqués plus tard concernant les formations d'octobre, au fur et à mesure qu'elles deviendront disponibles afin de vous assister à garder votre licence à jour.

Nouvelles de l'Association

Département de Justice Pré-arrangements

Suite à la réunion d'avril, nous avons eu une rencontre avec la ministre. Nos discussions ont été positives et la ministre a insisté pour que nous partageons nos préoccupations avec le département pour trouver des solutions qui plairont à tous.

Le comité prépare présentement un document formel pour envoyer à la ministre pour discussion plus tard cette année. Nous vous garderons informés.

Même si nous ne sommes pas d'accord avec les amendements portés à la loi, nous vous encourageons à adhérer à la loi pour l'instant et nous allons continuer à débattre nos intérêts avec eux.

Département des Statistiques Vitales

Le département travaille avec la Maison funéraire Bishop's pour raffiner et rendre les méthodes d'envoi d'enregistrements de décès que nous devons envoyer, plus facile. Nous pouvons nous attendre à être capable d'envoyer une soumission en ligne pour les rapports hebdomadaires plus tard cette année. Il y a encore quelques raffinement à porter au système et des représentants du département seront présents à notre réunion d'octobre afin de lancer le nouveau programme. Nous avons reçu des plaintes concernant la longueur des délais avant qu'un enregistrement de décès soit signé par un médecin. Le département nous a rencontré le 4 août afin de discuter du problème et de trouver des solutions pour corriger le problème.

Dépt. de Justice Dossier d'Assurances

Les membres du comité d'assurances ont rencontré le surintendant d'assurances, le ministre-député et l'assistant surintendant en avril. Nous avons encore été déçus par le département, qui s'oppose à ce qu'une licence 'restreinte' ou 'limitée' nous soit accordée, afin que nous puissions vendre de l'assurance liée à notre profession.

Les représentants du Dépt. de Justice ressentent qu'il serait trop difficile d'implémenter un tel régime. Nous leurs avons rappelé que d'autres provinces commencent à prendre cette direction, tel l'Alberta qui a déjà implémenté ceci.

Le président va envoyer une lettre au ministre, citant les engagements faits envers nous par le département dans le passé.

Association des Directeurs funéraires et Embaumeurs du Nouveau-Brunswick
1199 Route 776
Grand Manan, NB
E5G 1G2

Site web: www.nbfuneraldirectors.ca
Courriel: nbfdandea@nb.aibn.com

Téléphone: 506-662-3116 (Phil Ells, Jr.)
Téléphone: 506-727-3337 (Luc Benoit)



Si vous avez des commentaires, suggestions ou préoccupations à propos de votre Association, n'hésitez pas à contacter votre représentant de zone ou Phil Ells, Jr. ou Luc Benoit en tout temps!

Notre bulletin vous est distribué grâce à l'aide de ces commanditaires généreux:



Articles funéraires
1-800-668-2954

Victoriaville
Victoriaville Funeral Supplies Inc.

Cercueils Victoriaville
Centre Service Atlantique
1-800-858-0660



Distributeur/Location
Véhicules professionnels
1-800-311-5311



Fabrication et vente de monuments
1-800-565-5032



Cercueils Batesville
Région Est
1-800-561-3999